

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

SELARL

BROUSSAS ALEXANDRE

Huissiers de Justice Associés

243 AVENUE FRANCIS BLANCHARD

01170 – GEX

-

13 A CHEMIN DU LEVANT

01210 – FERNEY VOLTAIRE

Tel : 0450415085

contact@huissiers-paysdegex.com

Fax : 0450425681

<https://www.huissiers-paysdegex.com>



**MARDI TRENTE MARS
DEUX MILLE VINGT ET UN
à 09 heures 10**

A LA REQUETE DE :

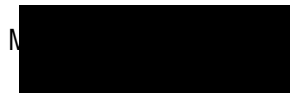
SA COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIE ET CAUTIONS, immatriculée au RCS de NANTERRE n° 382506079, dont le siège social est 16 rue hoche - Tour Kupka B, 92919 LA DEFENSE CEDEX, FRANCE, agissant diligence de son représentant légal en exercice

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au cabinet de Maître Philippe REFFAY de la SCP REFFAY ET ASSOCIES, Avocat inscrit au Barreau de l'Ain, y demeurant 44 rue Léon Perrin BP 157 – 01004 BOURG EN BRESSE

Et ayant pour avocat plaçant Maître Frédéric ALLEAUME Avocat associé de la SCP GRAFMEYER – BAUDRIER – ALLEAUME – JOUSSEMET, Avocats associés au Barreau de Lyon y demeurant 1 rue de la République 69001 LYON

M'AYANT EXPOSE :

Que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

N 

Agissant en vertu :

De la grosse d'un jugement réputé contradictoire et en premier ressort du Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE en date du 17 octobre 2019, signifié à partie le 26 décembre 2019 et définitif selon certificat de non-appel de la Cour d'Appel de LYON du 29 janvier 2020

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 20/01/2021

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

409 rue Marius Cadoz

01170 GEX

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Nous, Fabien BROUSSAS - Julie ALEXANDRE, Huissiers de Justice Associés au sein de la SELARL FABIEN BROUSSAS - JULIE ALEXANDRE, Titulaire de deux Offices d'Huissier de Justice à FERNEY VOLTAIRE et GEX, pris en son Office de GEX, y demeurant 243 avenue Francis Blanchard, représenté par Julie ALEXANDRE, soussignée,

JE ME SUIS RENDU CE JOUR

409 rue Marius Cadoz

01170 GEX

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

L'appartement est actuellement en vente ; les clés m'ont été confiées par l'agent immobilier en charge de la vente.

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

L'appartement est vide de tout occupation.

INFORMATIONS SUR LA VILLE

L'appartement se situe à environ 200 mètres du centre ville et à côté de l'école Jeanne d'Arc.

LOCALISATION DU BIEN

L'appartement est situé au 1er étage du bâtiment, au dessus de l'entrée de l'immeuble.

L'appartement est exposé Nord Ouest - Nord Est.



1.



2.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE BIEN

L'appartement est en bon état général.
L'eau et l'électricité sont coupées.

ENTRÉE ET COULOIR DE DISTRIBUTION

Je constate :

Que l'appartement est fermé par une porte avec serrure trois points ; la porte est en état,
Que le plafond est peint en blanc,
Que les murs sont peints en blanc,
Que les plinthes sont en bois,
Que le sol est habillé d'un parquet flottant couleur wenge,
Que l'appareillage électrique est en état et composé de deux rampes de deux spots au plafond,
Que le couloir est équipé d'un placard avec trois portes battantes en partie basse et trois portes battantes en partie haute.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

WC

Je constate :

Que la porte est en bois, peinte en blanc,

Que le plafond est peint en blanc,

Que les murs sont peints en blanc,

Que les plinthes sont carrelées,

Que le sol est habillé d'un carrelage,

Que l'appareillage électrique est en état, la lumière est assurée par une rampe de deux spots fixée au plafond,

que l'installation sanitaire comprend :

Un Wc sur pied,

L'attente lave linge.



1.



2.



3.



4.



5.

SALLE DE BAIN

Je constate :

Que la porte est en bois, peinte en blanc,

Que le plafond est habillé d'un faux plafond est PVC,

Que les murs sont faïencés sur la hauteur,

Que le sol est habillé d'un carrelage,

Que l'appareillage électrique est en état, la lumière est assurée par un plafonnier fixé au plafond,

Que la pièce est chauffée par un sèche serviette,

Que l'installation sanitaire comprend :

Deux vasques avec mitigeur et meuble support,

Un miroir avec bandeau lumineux,

Une baignoire avec robinetterie et pare douche.



1.



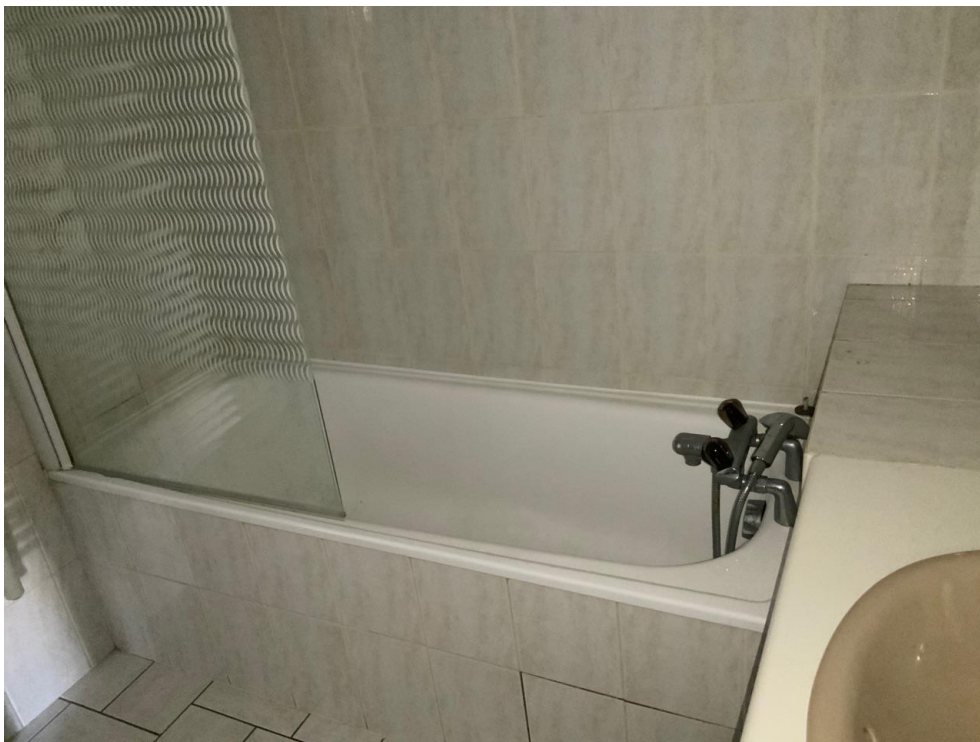
2.



3.



4.



5.

CHAMBRE

Je constate :

Que la porte est en bois, peinte en blanc,

Que le plafond est peint en blanc,

Que les murs sont peints en blanc et aubergine,

Que les plinthes sont en bois,

Que le sol est habillé d'un parquet flottant couleur wenge,

Que l'appareillage électrique est en état, la lumière est assurée par une ampoule au plafond et deux lampes en tête de lit,

Que la pièce est éclairée par une fenêtre équipée d'une persienne et de volets en bois,

Que la pièce est chauffée par un radiateur électrique,

Que la pièce est équipée :

De deux placards avec portes battantes en partie haute et partie basse,

D'un habillage en tête de lit.



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.



9.

SÉJOUR

Je constate :

Que le séjour est ouvert sur la cuisine et le couloir de distribution,

Que le plafond est peint en blanc,

Que les murs sont peints en blanc et en gris foncé,

Que les plinthes sont en bois,

Que le sol est habillé d'un parquet flottant couleur wengé,

Que l'appareillage électrique est en état, la lumière est assurée par une rampe de cinq spots fixée au plafond, et un spot au droit de la porte fenêtre,

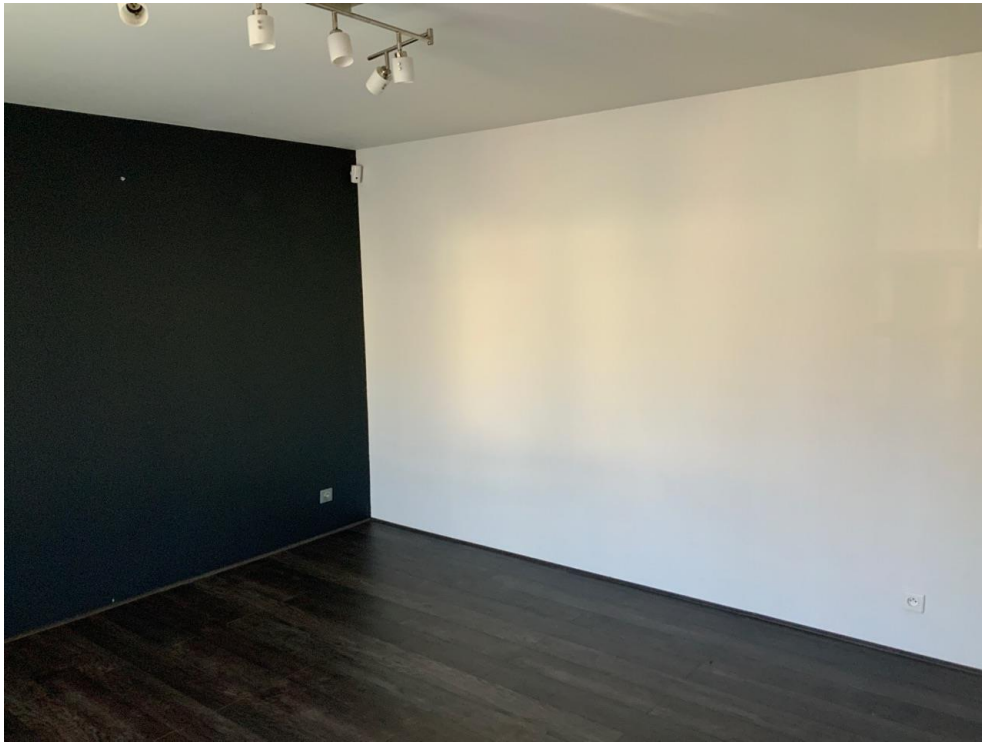
Que la pièce est éclairée par une porte fenêtre équipée de rideaux et de volets en bois.



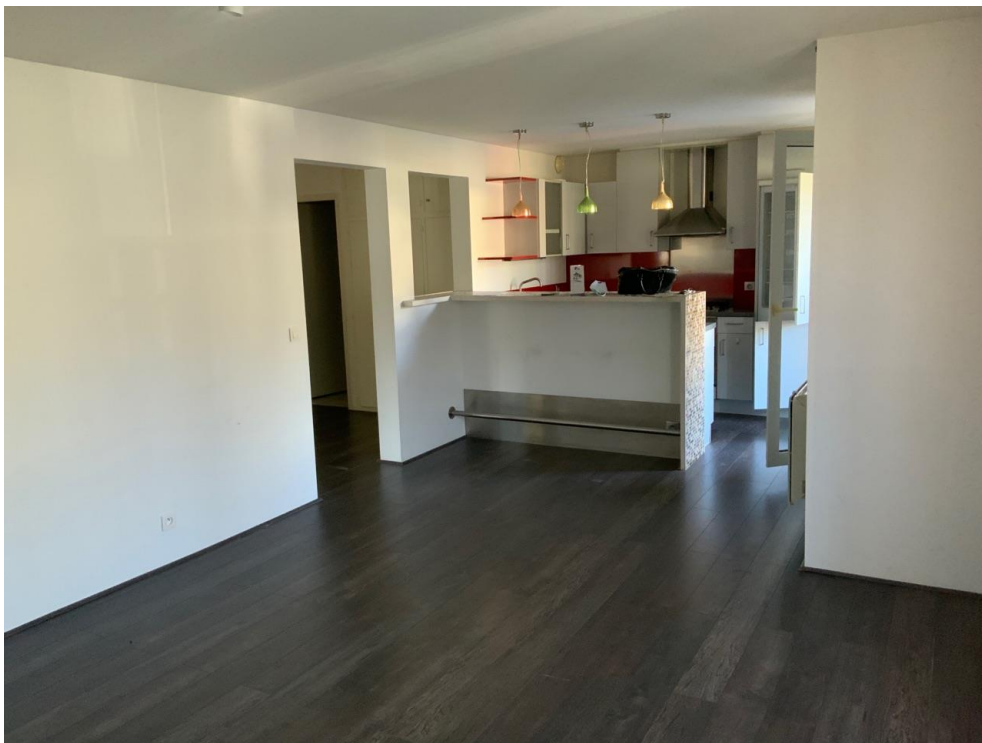
1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.

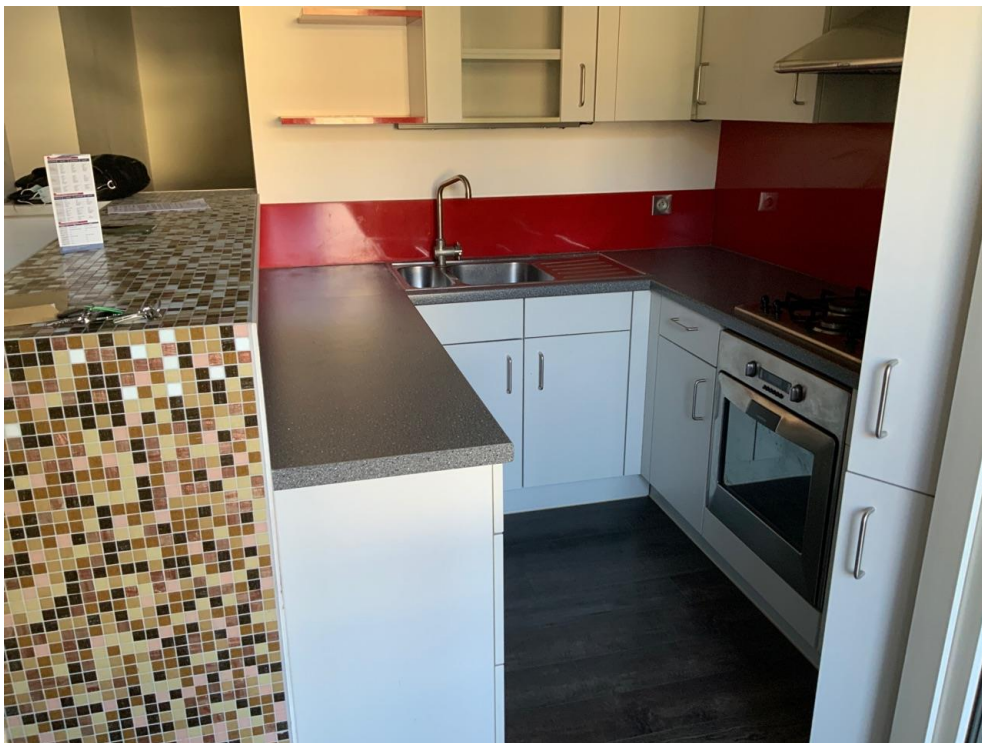
CUISINE

Je constate :

- Que la cuisine est ouverte sur le séjour, séparée par un bar carrelé,
- Que le plafond est peint en blanc,
- Que les murs sont peints en blanc ; la crédence comporte un habillage en mélaminé de couleur rouge,
- Que le sol est habillé d'un parquet flottant de couleur wengé,
- Que la lumière est assurée par trois luminaires au dessus du bar,
- Que la cuisine est éclairée par une porte fenêtre équipée de volets en bois,
- Que cette porte fenêtre ouvre sur un balcon ; le sol du balcon est carrelé,
- Que la cuisine est équipée :
 - D'un ensemble de placards et tiroirs,
 - De deux plans de travail en mélaminé,
 - D'un évier en inox avec mitigeur,
 - D'un lave vaiselle,
 - D'un four,
 - D'une hotte aspirante,
 - D'une plaque de cuisson gaz,
 - D'un combi congélateur réfrigérateur.



1.



2.



3.



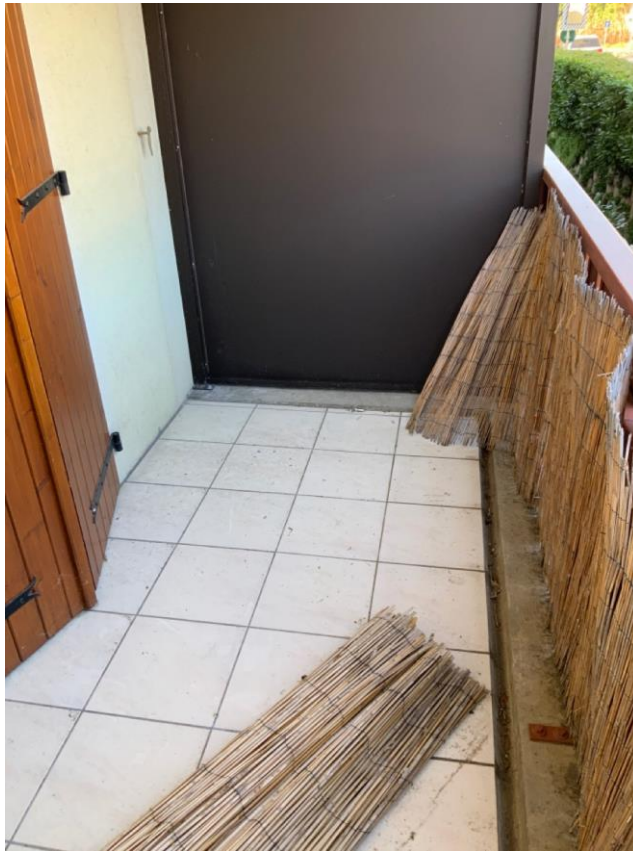
4.



5.



6.



7.

CAVE 13

Je constate :
Que l'ensemble plafond mur sol est brut.



1.



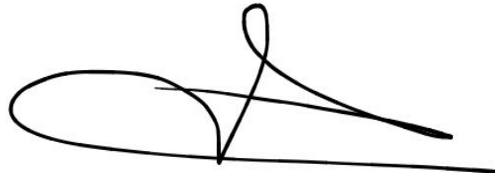
2.

SYNDIC DE CO-PROPRIÉTÉ

Le syndic de copropriété est la REGIE du LÉMAN situé à FERNEY VOLTAIRE (01210), 4 rue de Versoix.

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Pour substitution,



FABIEN BROUSSAS
Huissier de Justice

COUT DE L'ACTE	
Nature	Montant
Emolument art R444-3	219,56 €
Vacation	74,40 €
Transport	7,67 €
Total Hors Taxes	301,23 €
T.V.A 20,00 %	60,25 €
Taxe Forfétaire	0,00 €
Total TTC	361,48 €